

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



AIPSQ

Association des infirmières
praticiennes spécialisées
du Québec

Dévoilement du Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé

L'AIPSQ SALUE LE CHANGEMENT DE PARADIGME EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE INTERDISCIPLINARITÉ

QUÉBEC, LE 29 MARS 2022 – L'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec (AIPSQ) salue le dépôt du Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, qui confirme l'importance de l'interdisciplinarité et reconnaît le rôle incontournable des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans l'amélioration de l'accès aux soins pour les Québécoises et les Québécois.

« Depuis quelques années, nous avons fait de grands pas en avant pour augmenter la contribution et les responsabilités des IPS au Québec. Aujourd'hui, le gouvernement confirme sa volonté de poursuivre dans cette voie et d'aller encore plus loin. Pour une première fois, on passe officiellement du discours « un médecin pour tous » à l'objectif « un professionnel de la santé en temps opportun ». C'est un changement de paradigme prometteur qui met enfin le patient au cœur de l'organisation des soins », souligne la présidente de l'AIPSQ, Christine Laliberté.

Pour assurer l'atteinte de cet objectif, l'AIPSQ invite notamment le gouvernement à travailler sur les priorités suivantes :

- Faire en sorte que l'inscription de patients puisse dorénavant être effectuée conjointement au nom d'un groupe d'IPS et de médecins, et ce, dans l'optique d'assurer une imputabilité de groupe en tout temps. Afin de maintenir la continuité et le sentiment d'appartenance du patient, chacun serait identifié à un médecin ou à une IPSPL mais également aux infirmières cliniciennes du groupe, pour assurer une imputabilité commune.
- Favoriser le déploiement de modèles de soins tels que SABSA, Archimède ou d'autres initiatives misant sur le travail d'équipes interprofessionnelles incluant, entre autres, des IPS et des médecins pour mieux répondre, en temps opportun, aux besoins des patients.
- Faire en sorte que toutes les IPS puissent évaluer les troubles mentaux dans le but de poser un diagnostic et établir un plan de traitement approprié, afin de répondre aux besoins grandissants en matière de santé mentale.

À propos de l'AIPSQ

Créée en 2005, l'AIPSQ est un organisme sans but lucratif, sans attache syndicale ou corporative. Elle s'est donnée pour mission d'assurer le développement et l'uniformité du rôle de l'infirmière praticienne spécialisée au Québec afin de répondre aux attentes de la population à son égard et assurer une homogénéité de la pratique. L'adhésion à l'Association est volontaire de la part des IPS. Actuellement, l'AIPSQ représente plus de 800 infirmières praticiennes spécialisées à travers le Québec.

Pour tout renseignement :

Malika Paradis

TACT

Cellulaire : 418-933-2593

mparadis@tactconseil.ca